



HAL
open science

De l'usage de la citation et du plagiat dans les productions écrites des étudiants francisants : l'exemple en Roumanie

Danielle Omer

► **To cite this version:**

Danielle Omer. De l'usage de la citation et du plagiat dans les productions écrites des étudiants francisants : l'exemple en Roumanie. Francophonie en Turquie, dans les pays balkaniques et de l'Europe orientale, 2004, Ankara, Turquie. pp.509-518. hal-00415823

HAL Id: hal-00415823

<https://hal.science/hal-00415823>

Submitted on 11 Sep 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l'usage de la citation et du plagiat dans les productions écrites des étudiants francisants : l'exemple en Roumanie

Danielle OMER,

Université du Maine, (Le Mans), Laboratoire du LIUM

Résumé

Dans cet article, on étudie deux activités rédactionnelles fréquentes dans les mémoires de fin d'études des étudiants roumains francisants : la citation et le plagiat. L'une et l'autre se combinent pour produire un texte relativement homogène qui allège considérablement les lourds processus de génération textuelle que les étudiants ne peuvent maîtriser, faute d'entraînement.

Après l'analyse d'un exemple type, on cherche à comprendre les raisons de cet état de fait dans le contexte particulier de la situation éducative puis des propositions sont faites pour que ces activités officiellement condamnées puissent devenir des activités reconnues qui s'inséreraient dans un programme de perfectionnement à la rédaction écrite

Abstract

Two kind of frequent written activities of Romanian advanced students are described in this paper: these are quotation and plagiarism in french dissertations done for research degree. Both are used by students for the production of their final text, almost homogeneous, avoiding to use all complex rules necessary to the text generation, which rules are very often ignored by these students because appropriate exercises for writing are missing in their programs.

We analyse a typical example of quotation and plagiarism and we try to understand and to describe the particular educational context in Romania. Our conclusions suggest how to give an official recognition to these stigmatised activities in order to insert them in a real curriculum of training for writing.

1. Introduction

De plus en plus de recherches qui s'inscrivent dans le cadre de la didactique de l'expression écrite cherchent à analyser la spécificité d'activités rédactionnelles qui ont en commun de se construire par emprunt à un texte premier. Ainsi en est-il de l'activité de citation étroitement légitimée (Boch et Grossmann : 2001) mais aussi de celle de copie délibérément ignorée par l'institution scolaire (Barré-De Miniac : 1999), ou encore de l'activité de paraphrase généralement évaluée comme une erreur (Donay : 1999).

Dans cette étude, deux activités rédactionnelles très courantes dans les productions écrites des étudiants roumains francisants seront examinées : la citation et le plagiat. On sait que l'une est légitime et que l'autre ne l'est pas. L'une comme l'autre, cependant, sont également fréquentes dans les mémoires de fin d'études et se combinent souvent étroitement dans le but de produire un texte relativement homogène formé d'une mosaïque d'emprunts à d'autres textes-supports. Cette activité spécifique de rédaction en langue étrangère allège considérablement tout le processus de génération du texte pour ne plus conserver que des activités diverses de montage et de mise en forme des fragments ainsi que de rédaction des passages de transition.

2. La génération de texte par citation et plagiat

On commencera par prendre comme exemple un extrait d'un mémoire de fin d'études d'un étudiant¹ de l'Université de Constanta en 2002. Il faut préciser qu'il s'agit du travail rendu par une personne dont les résultats sont très positivement évalués par l'enseignant responsable du cours.

Exemple n°1

[...]

Dans le système traditionnel, la littérature occupait une place privilégiée à côté de la grammaire. La littérature était conçue comme une « consécration, comme l'aboutissement de l'apprentissage d'une langue » et avait une double fonction : « *illustrer la civilisation, donner un aperçu de la civilisation française emprunté aux bons écrivains et se prêter à deux types d'exercices : l'explication et le commentaire qui, provenant tout droit du français langue maternelle, ne sont pas davantage précisés* ». ¹

[...]

¹ Naturel Mireille, *Pour la littérature- de l'extrait à l'œuvre*, CLE International, 1995, Paris, p. 18

Ce passage est tout à fait représentatif de nombreux autres dans ce mémoire d'une trentaine de pages imprimées. On remarque tout de suite qu'il y a de deux sortes de citation.

La première est en caractères normaux entre guillemets et sans indication du nom de l'auteur (« consécration, comme l'aboutissement de l'apprentissage d'une langue »). De ce point de vue, l'utilisation de cette citation pose problème particulièrement à cause du manque de référence. On sait juste qu'il s'agit d'un emprunt à un auteur utilisé comme une autorité pour donner du poids au discours. Cette transcription formelle, fréquente dans le mémoire, a le mérite de passer inaperçue et de ne pas mettre en valeur le fait que ce texte n'est qu'un filet à citations. En effet, les caractères normaux ne créent pas une rupture visuelle comme les caractères italiques en créent une. Ce procédé maintient le même degré de lisibilité dans le texte, seuls les guillemets signalent de façon minimale une rupture énonciative en même temps que l'arrivée d'un corps étranger.

La deuxième citation est entre guillemets, en caractères italiques, avec la référence de l'auteur. Cette deuxième citation remplit tous les critères de légitimité. Elle figure en tant que citation de plein droit.

Il peut paraître étonnant de faire ainsi des remarques sur ce qui apparaît somme toute comme une légère maladresse qu'il n'y a pas lieu de commenter plus. Cependant ce procédé est fréquent non seulement dans le mémoire qui a été pris comme exemple, mais encore dans de nombreux autres. Il n'est donc pas dû à un oubli, mais c'est une stratégie. Si on confronte

avec le texte de M. Naturel, donné en référence, on découvre très vite que la première citation à moitié camouflée est extraite elle aussi du même texte :

Exemple n°2

[...] La littérature était donc conçue comme une consécration, comme l'aboutissement de l'apprentissage d'une langue. (p. 17)

Un travail d'adaptation a été fait par l'étudiant qui a supprimé le marqueur de la conséquence (*donc*) puisque, dans son propre texte, il ne place pas la phrase empruntée dans un tel rapport logique. En outre, cette phrase empruntée est scindée entre une première partie non marquée et intégrée dans le texte personnel de l'étudiant et l'autre marquée comme citation d'auteur. Un tel procédé, lui aussi, est courant. L'étudiant se sert selon ses besoins, c'est-à-dire selon l'interprétation implicite qu'il fait du texte qu'il lit puis qu'il utilise à ses propres fins. Dans l'exemple ci-dessus, on peut voir qu'une partie seulement est jugée apte à être citée, c'est le propos, partie saillante. L'autre partie, non saillante, le thème, est traitée comme si elle faisait partie du discours commun de l'étudiant ; il s'agit d'un procédé que certains appelleront, sans doute abusivement, un plagiat.

Ce n'est pas tout. La deuxième citation de l'extrait du mémoire de l'étudiant, jugée irréprochable dans un premier temps, se présente, en fait, de la manière suivante dans le texte de Naturel :

Exemple n°3

[...] L'avertissement du volume 4 montre clairement que ce recueil attribue à la littérature une double fonction : illustrer la civilisation, donner « un aperçu de la civilisation française emprunté aux bons écrivains » et se prêter à deux types d'exercices : l'explication et le commentaire qui, provenant tout droit du français langue maternelle, ne sont pas davantage précisés. [...] (p.18)

Encore une fois nous avons un exemple de « plagiat » avec l'expression *double fonction* que l'étudiant insère dans son propre discours. De plus, la citation faite par M. Naturel est escamotée ; elle devient ainsi du texte qui lui est attribué. Or, quand on lit ce passage dans son contexte, on s'aperçoit que M. Naturel cite, à la fois, directement la préface d'un manuel de langue (le « Mauger bleu », t. IV) puis synthétise et commente un passage à la suite de la citation, toujours dans cette préface. En réalité, ce que l'étudiant propose comme citation d'auteur n'est qu'une citation/paraphrase de deuxième main dans l'ouvrage de Naturel.

En définitive, seule la première phrase de l'extrait proposé du texte de l'étudiant semblerait être personnelle, mais ce n'est pas du tout sûr. Tout le reste est emprunté à un auteur puis adapté formellement, grâce à des techniques de masquage, pour pouvoir être inséré dans le nouveau modèle textuel du mémoire de fin d'études. La plus grande partie du mémoire est générée ainsi par emprunt, selon des techniques variables mais peu nombreuses.

3. Les raisons de cet état de fait

Devant ce constat, il est intéressant de comprendre pourquoi la plupart des apprenants de compétence avancée en langue étrangère, en Roumanie comme dans d'autres systèmes d'enseignement, recourent massivement (*cf.* Omer : 2001) à ces emprunts qui vont de la citation approximative au plagiat en passant par la paraphrase.

Tout d'abord, en Roumanie et dans d'autres pays des Balkans, des régimes politiques souvent très autoritaires ainsi que le manque de concurrence entre les maisons d'édition ont favorisé la parution de textes qui sont devenus des modèles intouchables. Pour être reconnu conforme, chacun devait citer toujours et toujours les mêmes autorités, politiques et/ou scientifiques. Concrètement, l'emprunt textuel à l'autorité, et sous quelque forme que ce soit, était jugé positivement. Cette tendance a institué des habitudes tenaces.

Par ailleurs, les spécialistes en langues étrangères de ces pays ne mènent pas assez de réflexion sur la spécificité de leur domaine. Le plus souvent, ils s'adossent aux spécialistes en langue maternelle cible, respectés comme des maîtres, et ils adoptent sans débat les nouvelles tendances, en oubliant souvent de quitter les habits anciens. Chez ces spécialistes en langue étrangère, des positions théoriques considérées comme inconciliables parmi les spécialistes en langue maternelle cible peuvent coexister tout à fait pacifiquement (*cf.* Omer : 2004).

Enfin, il faut ajouter le fait que le bilinguisme complet des étudiants roumains francisants est posé comme allant de soi depuis le début de leurs études dans le supérieur, même si chacun peut constater très facilement qu'il n'en est rien. Très logiquement, donc, peu d'activités guidées sont proposées à l'université pour la rédaction de textes. C'est pourquoi le mémoire de fin d'études à rédiger en français est une tâche qui incombe à des étudiants non préparés et très inexperts dans la rédaction de textes longs, de manière générale, de surcroît en français.

Pour résumer, d'une part, il apparaît que la pédagogie de l'imitation du modèle, qui règne toujours en maître, contribue par définition à disqualifier le discours propre de l'étudiant, et, d'autre part, que ce dernier se révèle être particulièrement inexpert en matière de rédaction de textes en français. Ces deux facteurs conjugués expliquent pourquoi les étudiants roumains

francisants ont presque toujours recours aux pratiques des emprunts textuels, largement tolérées par l'institution universitaire.

4. Pour une pratique guidée de la rédaction de texte fondée sur l'emprunt

Dans le cadre de l'apprentissage d'une langue étrangère et plus particulièrement au stade du perfectionnement, la question se pose alors de savoir comment évaluer ces pratiques. Faut-il les rejeter en bloc au nom de la conception prédominante actuelle qui privilégie l'expression de la subjectivité et le principe de la création ? Peut-on les accepter telles qu'elles se manifestent concrètement chez les apprenants (et parfois chez les enseignants) ? Ces questions se posent ouvertement puisqu'on sait tout à fait que les pratiques écrites scolaires et domestiques reposent en grande partie sur la copie de modèles. Ainsi Barré-De Miniac (1999 : 9) écrit :

[...] *Copier des lettres puis des mots, copier un cours, des citations, des extraits de textes, « recopier au propre » un devoir, sont des pratiques courantes et toujours actuelles de l'écolier, du lycéen et même de l'étudiant. Certes, et personne n'est dupe, il ne s'agit là que d'une partie du travail de l'élève, celle qui précisément devrait lui permettre de faire oeuvre originale ultérieurement, ayant ainsi, grâce à la copie, emmagasiné des connaissances sur la langue ainsi que des discours sur le monde. Mais précisément, il vaut la peine de se demander quels liens peuvent exister entre ce travail de copie, pratique peu noble parce que lente, laborieuse et souterraine, et le travail de composition d'œuvres ou de textes nouveaux, personnels et originaux.* [...]

Les exemples de copie donnés ci-dessus indiquent que les produits qui en résultent peuvent être différents les uns des autres même s'il s'agit du même type de copie. Cependant, rappelons-le, le terme copie est polysémique et peut désigner l'acte de reproduction fidèle d'un modèle, proche de la calligraphie, tout comme un acte d'imitation dont les directions sont multiples, et les résultats désignés diversement : pastiche, parodie, adaptation, résumé, rewriting etc. etc. La liste est longue même si on ne se cantonne qu'aux produits littéraires légaux (cf. Maurel-Indart : 1999). De plus, entre les actes de reproduction fidèle et les actes d'imitation existe toute une variété d'actes mixtes. A l'université, les étudiants doivent souvent recopier des extraits de textes, citer des auteurs, prendre des notes à partir de livres ou de cours, recopier les cours de collègues etc. Dans leurs pratiques scripturales quotidiennes, la copie reste une tâche importante et méconnue qu'on aurait tort de sous-estimer et qui pourrait servir beaucoup plus à l'apprentissage et au perfectionnement de l'écrit en langue étrangère.

Précisons que les mémoires de fin d'études des étudiants roumains francisants sont en général très loin d'être des reproductions fidèles d'un modèle. Ils constituent un genre académique particulier construit empiriquement sur des emprunts masqués et arrangés. Dès lors, pourquoi ne pourrait-on reconnaître cet état de fait et proposer un guidage pour des exercices de rédaction de textes fondés sur des emprunts déclarés dont les techniques d'arrangement seraient clairement définies et répertoriées.

En effet, il n'est pas réaliste de demander à des étudiants qui n'ont pratiquement pas d'entraînement à la rédaction de textes longs en langue étrangère de rédiger un mémoire d'une trentaine de pages. La tâche est impossible à réaliser sans le recours à des stratagèmes qui tout en étant tolérés restent officiellement ignorés. Si, au contraire, tout un programme d'entraînement à ce type de rédaction était proposé, la qualité des productions textuelles des étudiants serait considérablement améliorée sans parler du fait que la relation enseignant/étudiant serait débarrassée de ce climat malsain et pesant propre à l'activité des emprunts clandestins.

L'expression d'un objectif de rédaction en relation avec la mention d'un lectorat spécifique est une condition fondamentale pour que ces exercices ne restent pas des jeux sans finalité précise. Plus simplement : il faut que le genre de texte à rédiger et que le destinataire (fictif) de l'exercice soient toujours clairement indiqués car c'est grâce à la variation de ces deux paramètres que l'étudiant va être en mesure de choisir et d'arranger les emprunts puis de rédiger les transitions.

Il faut également établir clairement les règles du jeu, définir les activités permises, répertorier les activités interdites. Par rapport aux habitudes de rédaction qui ont cours actuellement c'est surtout la citation qui, dans un premier temps, doit être redéfinie complètement. Si les règles actuelles sont conservées, les étudiants ne pourront que produire un texte farci de citations ressemblant à l'habit d'Arlequin. Dans ce type d'exercice, il faut que la citation ait une valeur ou un sens particulier et qu'elle ne marque pas seulement l'emprunt à un auteur. Il est possible de se faire une idée de ce à quoi pourrait servir la citation dans ces exercices, en prenant un exemple de plagiat spécifique, dans lequel un scripteur universitaire roumain propose le texte suivant, dans son cours publié, destiné aux étudiants de français. (colonne de gauche) :

Exemple n°4

FLOREA (1996) : <i>Le verbe français. Catégories. Conjugaisons. Constructions.</i> Bucarest, Babel, p. 141	ARRIVE, GADET, GALMICHE (1986) : <i>La grammaire d'aujourd'hui</i> , Paris, Flammarion, p. 144
Dans ces deux cas, l'élément initial (<i>fini-</i> et <i>dor-</i>)	Dans ces deux exemples, l'élément initial (<i>fini-</i> et

<p>du radical reste intact d'un bout à l'autre de la conjugaison, ce qui «incite à parler non de radicaux différents, mais de bases formées sur un radical unique» (<i>La Grammaire d'aujourd'hui</i>, 144). L'élément qui élargit le radical : -ss-, pour <i>finir</i>, -m- et -mi-, pour <i>dormir</i>, est appelé dans le même ouvrage «élargissement».</p> <p>Il y a néanmoins des verbes dont le paradigme flexionnel mobilise effectivement des radicaux différents. <i>Aller</i>, par exemple, comporte quatre radicaux : -v-, qui se combine de façon difficilement analysable avec les marques de personne et de nombre (<i>vais, vas, va, vont</i>), -al- (<i>allons</i>), -aill- (<i>que j'aïlle</i>) et -i- (<i>j'irai</i>). [...]</p>	<p><i>dor-</i>) du radical reste intact d'un bout à l'autre de la conjugaison. Cette permanence incite à parler non de radicaux différents, mais de bases formées sur un radical unique. L'élément (-ss- pour <i>finir</i>, -m- et -mi- pour <i>dormir</i>) qui élargit le radical pose des problèmes complexes, qui sont résolus de façon différente selon les théories. On lui donnera ici le nom d'élargissement. Cependant il existe des verbes pour lesquels ce sont effectivement des radicaux différents qui entrent dans le système d'alternance : par exemple, <i>aller</i> comporte quatre radicaux :</p> <p>v- ([v]) (qui se combine de façon difficilement analysable avec les marques de personne et de nombre : <i>vais, vas, va, vont</i>) ;</p> <p>al- ([al]) (<i>allons</i>) ;</p> <p>aill ([aj]) (<i>que j'aïlle</i>) ;</p> <p>i- ([i]) (<i>j'irai</i>).</p>
--	--

Il est facile de constater que cet universitaire roumain plagie *La grammaire d'aujourd'hui* d'Arrivé, Gadet, Galmiche. Ce qui est intéressant, par contre, c'est de constater qu'il propose une lecture didactisée pour son public d'étudiants. Ainsi, il s'agit d'une version simplifiée avec moins de mots, 113 au lieu de 132 : un petit passage (*pose des problèmes complexes* etc.) est supprimé parce qu'il détruit la clarté du modèle explicatif proposé. Jusque-là, ce sont des détails d'arrangement, mais ce qui est vraiment intéressant et exploitable pour construire des exercices de ce type ce sont les passages mis en gras par nous-même. En effet, le scripteur plagiaire cite l'ouvrage qu'il plagie, ce qui peut sembler paradoxal dans ce contexte. Il faut, en fait, comprendre que ce scripteur n'a plagié que ce qui lui semble faire partie d'un fonds commun de connaissances. Dès qu'il repère une notion propre à *La grammaire d'aujourd'hui*, il la restitue selon les règles traditionnelles, c'est-à-dire par les guillemets et la référence de l'ouvrage. Même le numéro de page est donné. Dans ce chapitre de son livre, il renouvelle encore deux fois le procédé (p. 144 et p. 155), à chaque fois il s'agit d'une analyse particulière à *La grammaire d'aujourd'hui*.

Ce qui n'est qu'un plagiat inexcusable de la part d'un universitaire peut devenir, pour des étudiants, un exercice préliminaire intéressant pour l'entraînement progressif à la rédaction de textes longs en langue étrangère. Ces exercices sont d'autant plus faciles à réaliser qu'il est possible d'utiliser la technique largement répandue dite du copier-coller qui permet

rapidement, en quelques clics sur la souris de l'ordinateur, d'importer toutes sortes de textes ou de fragments de textes qui circulent sur internet. Cette technique, tout particulièrement, évite de passer par le travail fastidieux de la copie.

Ces quelques réflexions pourront peut-être permettre de lever le voile sur des pratiques rédactionnelles sottement jugées honteuses mais si répandues qu'il est grand temps de se mettre à les examiner. A une époque où les textes peuvent se propager très facilement grâce à l'outil internet, il n'est pas certain que le maintien coûte que coûte des règles traditionnelles de rédaction scolaire et universitaire constitue encore la bonne solution pour l'entrée dans la rédaction de textes longs en langue étrangère. Il est nécessaire d'adapter notre enseignement de l'écrit aux nouvelles données et de concevoir des activités guidées de rédaction en conformité avec les pratiques scripturales massivement présentes à l'intérieur de l'institution scolaire.

Références :

- Arrivé, Michel, Gadet, Françoise et Galmiche, Michel (1986), *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- Barré-De Miniac, Christine (dir.) (1999) *Copie et modèle : usages, transmission, appropriation de l'écrit*, Paris, INRP [Actes du colloque 12, 13, 14 décembre 1996].
- Boch, Françoise. et Grossmann, Francis (Coord.) (2001) *Apprendre à citer le discours d'autrui*, LIDIL n°24.
- Donay, Bertrand (1999) *La paraphrase dans l'approche scolaire des textes littéraires. Etude didactique*, Thèse de doctorat, Université de Lille 3.
- Florea, Ligia-Stela (1996) : *Le verbe français. Catégories. Conjugaisons. Constructions.*, Bucarest, Babel.
- Maurel-Indart, Hélène (1999) *Du plagiat*, Paris, PUF.
- Mauger, Gaston (1957), *Langue et civilisation françaises*, tome IV, Paris, Hachette.
- Omer, Danielle (2001) *Les activités d'emprunt à l'école. La génération de textes scolaires en contexte roumain : études de cas*, Paris/Bucarest, L'Harmattan/Babel.
- Omer, Danielle (2004) « Les habitudes rédactionnelles dans l'enseignement en contexte roumain » dans *Marges linguistiques*, revue électronique, Université d'Aix en Provence. http://www.revue-texto.net/marges/marges/Documents%20Site%206/doc0199_colloque_paris/14_omer_d.pdf
- Naturel, Mireille (1995) *Pour la littérature. De l'extrait à l'œuvre*, Paris, CLE International.

ⁱ Pour des raisons d'anonymat le masculin est systématiquement utilisé.